

Image not found or type unknown



Licenciement assistante maternelle

Par **sylvia57**, le **31/05/2008 à 16:26**

Bonjour,
J'emploie une assistante maternelle depuis le 1er septembre 2007. Je compte mettre fin à son contrat le 4 Juillet 2008.
Pendant cette période, elle aura pris 9 jours de congés.
Comment dois-je calculer le montant des congés que je lui dois?
Je vous remercie pour votre aide.
Cordialement
Sylvia